

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 01/07/25

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 28 janvier 2025*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le mardi 28 janvier 2025 à 18h37, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

L'ordre du jour initial a été publié le mercredi 22 janvier 2025 et complété par l'ordre du jour complémentaire le vendredi 24 janvier 2025.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Edith GALLOIS, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Madame Anne-Claire LEBELT, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Madame Esmeralda MONPLAISIR et Monsieur Christophe POISSON.

Était absente et excusée :

Madame Marguerite CHEVREUL ayant donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

Monsieur Christophe POISSON est arrivé à 18h42 et a pris part au vote du projet de délibération n° 2025 DVD 22 et de tous les autres projets.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h37 par Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Madame le Maire salue l'assistance et informe de l'absence de Madame Marguerite CHEVREUL qui a donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2025 001

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame Rachida DATI propose Monsieur Christophe POISSON comme secrétaire de séance et Madame Nathalie BADIER comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 001.

Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Adoption de la procédure d'urgence. 07 2025 003

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame Rachida DATI propose l'adoption de la procédure d'urgence, en raison de la réception d'un ordre du jour complémentaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 003.

Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

3 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du lundi 9 décembre 2024. 07 2025 002

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame Rachida DATI soumet le procès-verbal de la séance du lundi 9 décembre 2024 à l'approbation des conseillers.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 002.

Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

4 - Mise en conformité du règlement municipal du changement d'usage à la loi du 19 novembre 2024 et au PLUb. 2025 DLH 44

Rapporteur : Madame Josiane GAUDE

Madame le Maire aborde le point 4, qui concerne la mise en conformité du règlement municipal encadrant le changement d'usage des locaux d'habitation au PLU bioclimatique et à la loi du 19 novembre 2024 qui a renforcé les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale.

Madame le Maire précise que cela comprend la suppression de la référence à la date du 1^{er} janvier 1970 pour élargir aux trente dernières années les périodes où la preuve de l'usage d'habitation peut être rapportée. En effet, avant le vote de la loi n°2024-1039 du 19 novembre 2024, en cas de sous-location de type AIRBNB, **la Ville de Paris devait apporter la preuve de l'usage d'habitation du local litigieux au 1er janvier 1970** pour prouver un changement d'usage illicite du local et ainsi de réclamer l'application des amendes.

Elle précise également que l'ajout du diagnostic de performance énergétique (DPE) dans les documents sera requis pour toute transformation en meublé de tourisme.

Elle propose de voter pour cette délibération.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DLH 44.

Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

5 - Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Charlotte PERRIAND au 9, rue de Montalembert dans le 7^e arrondissement. 2025 DAC 282

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire présente le point 5, qui propose l'apposition d'une plaque commémorative en mémoire à Charlotte PERRIAND au 9, rue Montalembert à Paris.

La délibération propose le texte suivant : « Charlotte PERRIAND, 1903-1999, architecte, urbaniste, designer, photographe, vécut ici de 1971 à 1999. »

Monsieur René-François BERNARD, précise qu'il y a une allée *Charlotte PERRIAND* sur le boulevard Raspail et qu'un arrêt de bus fréquenté par cinq lignes de bus s'appelle Charlotte PERRIAND.

Madame le Maire précise également que la fille de Madame PERRIAND est toujours résidente du 7^e arrondissement.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DAC 282.

Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

6 - Communication de la Maire de Paris. Acte 2 de la territorialisation des politiques municipales pour une ville du quart d'heure (communication sans vote). 2025 DDCT 39

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire aborde le point 6, communication sans vote de la Ville de Paris présentant l'acte 2 de la réforme pour renforcer la proximité de l'action publique à travers le modèle de la « Ville du quart d'heure ».

Elle rappelle qu'une fois de plus, la Ville de Paris propose des fausses solutions, sans donner davantage de pouvoir aux Mairies d'arrondissement : c'est à nouveau une fausse décentralisation qui est proposée.

Elle explique que la Ville refuse de faire confiance aux mairies d'arrondissement puisqu'elle maintient son monopole sur les décisions opérationnelles.

Elle précise qu'une réelle décentralisation impliquerait de donner un vrai pouvoir aux Maires en rendant conforme les avis des Maires sur les permis de construire ou les conventions d'occupation du domaine public par exemple. Elle rappelle qu'elle avait obtenu auprès d'Olivia Polski, pour l'installation des terrasses éphémères, une possibilité de s'y opposer lorsque la mairie d'arrondissement n'était pas d'accord.

IL N'Y A PAS EU DE VOTE POUR CE PROJET DE DÉLIBÉRATION

7 - Stationnement de surface. Dispositions diverses d'ajustement. 2025 DVD 22

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire aborde le point 7, qui porte sur des modifications du règlement sur le stationnement de surface.

Ces modifications concernent principalement la tarification au poids, les durées de stationnement dans certains secteurs, le soutien des professionnels exerçant des missions essentielles. Ces modifications sont marginales, puisqu'elles ne corrigent pas la politique de pénalisation des familles qui est mise en place par la Mairie de Paris via la taxation des véhicules familiaux.

Madame le Maire ajoute qu'elle a toutefois souhaité voter pour cette délibération, car elle met en place la gratuité du stationnement pour certains professionnels sociaux ainsi que pour les véhicules des écoles de chiens-guides d'aveugle. Ainsi, la Mairie de Paris reprend une proposition que madame le Maire a toujours formulé au sein du Conseil de Paris.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 22.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

8 - Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros). 2025 DASCO 1

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire aborde le point 8 concernant l'attribution de dotations en fonctionnement, de subventions d'équipement et de subventions pour travaux à destination des collèges et lycées publics parisiens dont ceux du 7^e.

Elle précise que dans ce cadre, le collège Jules Romains recevra 47 021 euros dont :

- **8 506 €** de subventions pour travaux afin de remplacer deux pompes de relevage ;
- **1 175 €** de subventions pour des achat de divers matériels et fournitures pour l'entretien des locaux par l'OP du collège ;
- **37 340 €** de subventions d'équipement pour l'achat de casiers pour les élèves, d'un photocopieur pour la salle des professeurs, de mobilier pour la restauration, ou encore matériel informatique.

Elle note qu'en 2024, le collège Jules Romain avait reçu une subvention d'équipement de 36 600 euros **soit une augmentation pour cette année de 10 421 euros**.

Elle complète en indiquant que le lycée Victor Duruy recevra quant à lui :

- **17 000 €** au titre des subventions d'équipement pour financer notamment le matériel informatique, des instruments de musique, de mobilier pour les classes ULIS.

Elle précise à nouveau qu'en 2024, le lycée Victor Duruy avait reçu une subvention de 28 000 euros **soit une augmentation de 11 000 euros pour cette année**.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DASCO 1.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

9 - Avenant n° 2 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Paris et la RIVP pour la construction d'un gymnase et d'une salle de sport (Îlot Saint-Germain) 7^e. 2025 DJS 69

Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON

Madame le Maire aborde le point 9, qui concerne l'approbation d'un second avenant à la convention passée entre la Ville de Paris et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) pour la construction d'un gymnase de type B et d'une salle de sport de 200 m² au sein de l'îlot Saint-Germain.

Madame le Maire précise que le premier avenant, approuvé lors de la séance du Conseil de Paris d'octobre 2021, a porté le coût de 8 341 250 d'euros à 10 092 611,21 d'euros TTC.

Madame le Maire ajoute qu'un second ajustement est désormais proposé en raison notamment de la hausse des coûts des matières premières et de la révision de certaines mesures techniques. Ces modifications impliqueraient une augmentation supplémentaire à hauteur de 321 000 euros, portant le coût actualisé à 10,41 millions d'euros.

Madame le Maire précise avoir alerté sur la nécessaire anticipation de l'augmentation des coûts des matières premières dans le cadre de cette opération lors des différents Conseil de Paris. Cette augmentation témoigne une nouvelle fois d'une mauvaise gestion et du manque d'anticipation de la part de la Mairie de Paris, mais également d'un défaut de communication avec la Mairie d'arrondissement, car l'augmentation des coûts n'a jamais été abordé avant cette délibération avec les élus du 7^e.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DJS 69.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

10 - Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC. 2025 DSOL 5

Rapporteur : Madame Marguerite CHEVREUL

Madame le Maire aborde le point 10, qui porte sur la signature d'une convention annuelle pour le fonctionnement des Maisons des Aînés et des Aidants (M2A-DAC).

L'objectif des M2A-DAC est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de contribuer à l'amélioration de leur parcours de santé. Leur activité s'oriente en priorité vers l'accompagnement des personnes en situation de fragilité.

Elle précise que cette délibération a également pour objet la validation des financements proposés en 2025 aux Maisons des Aînés des Aidants - Dispositifs d'Appui à la coordination au titre des Centres Locaux d'Information et de Coordination autorisés à Paris.

Madame le Maire précise que pour le 7^e arrondissement, cela concerne l'Association « Dispositifs Santé Paris Ouest » pour la Maison des Aînés et des Aidants Paris Ouest, couvrant également les 15^e et 16^e arrondissements.

Le montant du financement proposé pour cette association est de **615 288 euros, comme pour 2024.**

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DSOL 5.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

AGENDA CULTUREL ET ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENTS

Rencontre littéraire avec Marc FOSSEUX

Jeudi 30 janvier 2025 à 18H30 :

Marc Fosseux, président des Amis de la Fondation Charles de Gaulle, présente son nouvel ouvrage « De Gaulle et Paris » (Nouveau Monde éditions).

Salle du conseil

Chandeleur

Lundi 3 février de 14h30 à 17h

En partenariat avec la Calèche Doré

Salle du conseil

Conférence pour les commerçants

Mercredi 12 février à 19h

« Créer un réseau d'affaires durable à l'ère du digital : allier innovation et responsabilité sociale pour une croissance pérenne » par Jean-François ROUSSET, et Emmanuel BEAUREPAIRE

Salle du Conseil

Bal de la Saint-Valentin

Jeudi 13 février à 14h30

A l'occasion de la Saint Valentin, la Mairie du 7e organise un bal animé par un orchestre professionnel.

Salle des Mariages

Printemps des poètes « Ici & maintenant » par Iglal BOULAD

Jeudi 6 mars à 19h

Sur les poèmes d'Iglal Boulad avec le Conservatoire Erik Satie

Jeudi 6 mars à 19h Performance Soundpainting et lecture.

Salle des fêtes

Evénement journée de la femme

Vendredi 7 mars à 19h

Rencontre avec Alexandra LAPIERRE qui viendra nous présenter son dernier livre : Les Femmes oubliées.

Salle du Conseil/ Salle des mariages

Tournoi de bridge

Vendredi 21 Mars 2025 à 14h

Chaque année, l'association Vitamine Bridge, qui œuvre au service du bien-être des personnes âgées, organise un grand tournoi caritatif dans les salons de la Mairie.

Inscription sur le site www.vitaminebridge.fr

Organisé par Vitamine Bridge

EXPOSITIONS

Exposition des Photographies de Ludovic COUDRAY,

Du 23 janvier au 7 février 2025

Hall du 1er étage

Ouverture au public de 9h à 17h.

« Le ciel, le soleil et la mer » par Jean-François LESENFANS

Du 30 janvier au 5 février 2025

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Ouverture au public de 11h à 18h.

Printemps des poètes

« Toucher l'instant » par Iglal BOULAD

Du 5 au 19 mars

Exposition des compositions image-poème et sons. Venez découvrir la poésie en musique, avec la participation des élèves du Conservatoire Erik Satie.

Hall du 1er étage

Ouverture au public de 9h à 17h

« Oiseaux de Paradis » par Plumya BLOSSOMYA

Du 6 au 12 mars 2025

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Ouverture au public de 11h à 18h.

Exposition « Voyage » par Mireille BOURCIER, Philippe GUTTON et Elisabeth OLIVRY

Du 13 au 19 mars 2025

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Ouverture au public de 11h à 18h.

« Lumières et contrastes » par Isabelle de GALZAIN

Du 20 au 26 mars 2025

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Ouverture au public de 11h à 18h.

Exposition de photographies « le regard singulier de 45 élèves sur New York »

Du 20 au 27 mars 2025

45 élèves de terminale du lycée Paul Claudel d'Hulst ont arpenté de long en large les rues de New York du 16 au 29 octobre 2024 en essayant de capter ce qui est habituellement oublié par le regard du touriste pressé.

Organisé par le Lycée Paul Claudel

Hall du 1er étage

Ouverture au public de 9h à 17h

CONFÉRENCES

Conférence « Le garde-meuble de la couronne à la fin du règne de Louis XVI » par M. Gatien Wierez, docteur en histoire et lauréat 2025 du prix doctorant de la SHA.

Jeudi 6 février à 18h :

Organisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie du 7e

Salle du Conseil

« Mots d'esprit – esprit des mots ! » par M. Alfred GILDER, haut fonctionnaire, essayiste, membre de plusieurs commissions chargées de la défense et de la promotion de la langue française

Jeudi 13 février à 17h30 :

Organisée par la Société Littéraire et artistique du 7e.

Salle des fêtes

« Auguste François (1857-1935) diplomate, photographe, cinématographe, écrivain et collectionneur » avec projection d'un film et lecture de textes, par Messieurs Bernard et Pierre Seydoux

Jeudi 6 mars à 18h

Organisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie du 7e

Salle du Conseil

Quel accompagnement pour les personnes âgées vulnérables en société âgiste ? Constat et perspectives - 5 à 7 OLD'UP

Lundi 10 mars à 17H

Salle des fêtes

« Avec les premiers français autour du monde » par Patrice DECENCIERE, descendant d'armateurs malouins est depuis 15 ans, rédacteur en chef de la revue Neptunia et a travaillé notamment sur les archives anglaises de la marine sous l'ancien régime.

Jeudi 13 mars à 18h

Organisé par L'Association les Amis de Mahé de La Bourdonnais

Salle des fêtes

Conférence sur l'IA par Jean-Marie CAVADA

Mardi 18 mars à 19h30

Salle des fêtes

Conférence « Daniel Brottier, un religieux particulièrement actif ! » par M. Philippe Boulland, président de l'UNC-Paris, et Mme Marie-Noëlle Dumont, archiviste des Apprentis d'Auteuil

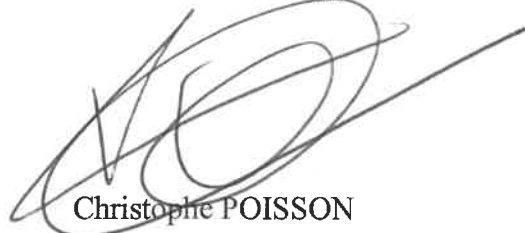
Jeudi 20 mars à 17h30

Organisée par la Société Littéraire et artistique du 7e.

Salle du Conseil

La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Christophe POISSON

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI